

CR du Conseil du CREA du 09/03/18

Présent.e.s : Caroline Rolland-Diamond, Camille Debras, Cornelius Crowley, Myriam-Isabelle Ducrocq, Martine Sekali, Elsa Devienne, Gabrielle Adjerad, Soukayna Mniaï.

I. Déménagement en cours de la bibliothèque Durrell, qui deviendra la salle du CREA

- Déménagement en cours de la bibliothèque Durrell, qui sera terminé d'ici quelques jours. Il restera 3 étagères avec des livres qui seront déménagées dans les prochains mois.
 - La salle sera accessible à celles et ceux qui le souhaitent en demandant la clé à l'accueil du bâtiment V (salle V230). Les doctorant.e-s qui n'ont pas de bureau pourront venir y travailler. Les enseignants-chercheurs du CREA pourront y organiser des séminaires ou des réunions de travail, ou y recevoir leurs étudiants.
 - La salle est équipée d'une grande table avec 10 places. 2 ordinateurs, une imprimante, un scanner et un vidéoprojecteur seront aussi installés.
 - Cette salle sert d'ores et déjà également de bureau de la direction du CREA.
 - Sur les étagères libres, on demandera aux membres du CREA de déposer leurs ouvrages publiés + thèses des ancien-ne-s doctorant.e-s soutenues + revues publiées par le CREA (*Confluences* par ex) + masters soutenus. Il sera possible de les consulter sur place pour les enseignant.e-s, doctorant.e-s et masterant.e-s.
 - Demande de MID: pourrait-on installer des étagères dans le couloir avec les ouvrages publiés des membres du CREA pour que les étudiant.e.s puissent les voir ?
 - Réponse CRD : possible, faudrait trouver un emplacement approprié. On pourrait partir sur l'idée de 2 ouvrages donnés, un consultable dans la salle V230, et un sous clé dans l'étagère-vitrine dans le couloir.

II. Évaluation HCERES

- Point sur dossier d'auto-évaluation HCERES (environ 70 pages en tout).
 - CRD rédige la partie présentation et historique, et bilan du laboratoire.
 - Puis suivront les projets préparés par les différents axes et groupes du CREA.
- Remarques diverses :
 - CC : souligne que le séminaire commun du CREA mis en place cette année est une belle réussite pour fédérer les membres du CREA, créer une forme de « culture commune », se rencontrer. Positif pour développer des projets communs aux différents axes à l'avenir.
 - CC : fait part de son inquiétude vis-à-vis du maintien des postes d'enseignants-chercheurs rattachés au CREA, menacés par les restrictions budgétaires + redéploiement des postes de 11^e section vers d'autres UFR. Pour lui, c'est très bien de travailler avec la linguistique générale, la sociologie etc. mais il faut qu'on essaie de maintenir nos postes.
 - CRD : rappelle que le CREA est la plus grosse équipe d'accueil de l'université en nb d'enseignants-chercheurs statutaires. Après l'évaluation HCERES, C. Rolland-Diamond

déclare qu'elle se renseignera sur la procédure à suivre pour demander la transformation du CREA en UMR (unité mixte de recherche université/CNRS), ce qui permettrait d'accroître nos moyens financiers et humains.

- Le Labex « Les passés dans le présent a demandé sa reconduction avec intégration de nouveaux laboratoires dont le CREA (et Etudes romanes). Ce pourrait être une source de nouvelles collaborations et une potentielle source de financements pour les membres du CREA, et notamment les doctorant.e.s travaillant sur des thématiques pouvant être incluses dans le projet du Labex.
- Projet EUR « espaces et justice », collaboration entre UFR droit, LCE et SSA en collaboration avec une série de laboratoires de Nanterre et Paris 8 dont le CREA : le projet sera repropulé en 2^e vague des appels à EUR (car le projet a obtenu la note de A mais n'a pas été retenu – seuls les A+ ont été financés). Dans ce cadre, le projet de création d'un master « Cultures citadines : Amériques, Afrique », monté par Héléne Aji et Philippe Gervais-Lambony de l'UFR SSA va se poursuivre. La coordination sera reprise par CRD probablement. Master interdisciplinaire et inter-UFR. Projet qui sera présenté pour le LMD4.
- MS : insiste sur le fait que ce qui est différent dans cette session d'évaluation HCERES, c'est que c'est une « auto-évaluation » et pas une « évaluation » donc il faut aussi noter ce qui peut être amélioré, et peut justifier qu'on demande des choses.
 - CRD : oui, demander à avoir plus de personnels d'appui. Ex : Radya, gestionnaire en appui aux équipes de recherche, est sur 4 équipes, alors que d'autres labos ont une personne dédiée. De même, Catherine Bouyer pour la gestion financière est débordée puisqu'elle s'occupe des 4 labos et de tout l'UFR. On pourrait demander un plus grand soutien administratif. Ex : on a du mal à préparer des dossiers de candidature à des ANR ou ERC par ex.
 - Le budget du labo a été réduit de 6% comme tous les budgets de l'université...
 - Désormais, il y aura une salle du CREA, et il faudra avoir les moyens d'entretenir le matériel qui y sera utilisé (imprimante notamment).
- La visite de l'HCERES aura lieu à l'automne prochain. Il y aura un entretien entre le jury HCERES et les doctorant.e.s du labo.

III. Point sur les financements accordés aux membres du CREA

- Chaque membre du CREA (hors doctorant.e.s, émérites et chercheurs et chercheuses associé.e.s) a un plafond annuel de 800 euros pour déplacement pour communication. Plafond par type de mission : 300 euros en France, 500 euros en Europe, 800 euros hors-Europe, par an.
- 3500 euros au total (5 fois 700 euros) sont aussi réservés pour des missions de recherche en archives ou en bibliothèques pour les membres du CREA (hors doctorant.e.s).
- Les membres émérites peuvent bénéficier d'un financement de 400 euros la première année de leur éméritat pour leurs missions de communication. Leurs projets d'organisation de manifestations scientifiques ne sont pas concernés par cette limite.
- Les financements des doctorant.e.s sont à part : le financement accordé par le CREA est en général de 400 euros pour une mission de recherche ou communication hors Europe, cette somme étant complétée par l'aide accordée par l'Ecole doctorale. Les doctorant.e.s doivent

systématiquement solliciter une aide du CREA et de l'ED en même temps (par le biais des formulaires de l'ED). La procédure est rappelée sur la page Doctorants du site du CREA.

- Pour les docteur.e.s du CREA : financements poursuivis pendant 2 ans à compter de la soutenance, tant que le docteur ou la docteure n'est pas encore rattaché.e à un autre laboratoire.

IV. Points divers

- Une formation à la recherche en archives historiques à destination des doctorant.e.s sera organisée prochainement par CRD, Elsa Devienne, et Michaël Roy [ELLE AURA LIEU LE 3 AVRIL à 14h en salle 230].
- Caroline Rolland-Diamond annonce par ailleurs qu'elle a l'intention de lancer une réflexion sur l'usage très problématique (pour des raisons sémantiques, méthodologiques et politiques) du terme « civilisation » en études anglophones et sur ses conséquences nuisibles en termes d'image de la recherche et de l'enseignement au sein de la 11^e section du CNU et vis-à-vis des collègues d'autres disciplines. Elle propose d'engager une réflexion sur le ou les termes qui pourraient le remplacer : le mot « cultures », « histoire et cultures » par ex. ? Cela impliquerait des modifications dans les maquettes présentées au LMD4 + dans les livrets des formations dès l'année prochaine. Elle va écrire aux collègues spécialistes de cette discipline en ce sens.

Financements accordés par le conseil du CREA ce jour

- Sophie Raineri : 800 € pour la publication de l'ouvrage "La correction en langue(s) – Linguistic correction/correctedness"
- Françoise Krahl : 290€ pour une mission recherche à Londres (British Library)
- Françoise Krahl : 65€ remboursement frais SAES
- Michaël Roy : 1500€ pour l'organisation du colloque Frederick Douglass en octobre 2018
- Michaël Roy : 250€ pour la publication du livre "Undoing Slavery: American Abolitionism in Transnational Perspective, 1776-1865 (éditions de la rue d'Ulm)
- Geetha Ganapathy-Doré : 1000€ pour l'organisation du colloque SARI "Resilience: Literature, Art and Culture" de mai 2018